



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 5 OCTOBRE 2016

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS

DECISION

Sergio PARISSÉ (STADE FRANÇAIS PARIS) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Stade Toulousain Rugby / Stade Français Paris du 24 septembre 2016, comptant pour la 6^{ème} journée du TOP 14, Monsieur Sergio PARISSÉ est suspendu **2 semaines** pour « *Faire tomber dangereusement un adversaire en possession du ballon.* »

Cette suspension prend effet au jour de la rencontre.

Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Sergio PARISSÉ avec le Stade Français Paris, la suspension de 2 semaines s'étendra jusqu'au 8 octobre 2016 inclus.

Monsieur Sergio PARISSÉ sera donc requalifié à compter du 9 octobre 2016.